



Sula Bula

Organise 2 stages de danse !

Avec Sonia BARO:
DANSEUSE, CHOREGRAPHE ET PROFESSEUR
au sein de la compagnie "SB DANSE"



Le samedi 20 octobre 2018

*Grand studio du lycée Pierre Mendès France
17 Boulevard Arago
85 000 LA ROCHE SUR YON*

DANSEUSE, CHOREGRAPHE ET PROFESSEUR DE DANSE MODERN JAZZ ET SALSA CUBAINE au sein de la Compagnie SB DANSE à AUCH (32000).

« Pour moi, Danser, c'est s'interroger, aller au plus profond de soi, s'exprimer avec sa propre sensibilité et s'enrichir des rencontres et influences de chacun. Désormais, ma danse se veut d'avantage organique, onirique et faite d'émotions. »



Souvenez-vous...

La compagnie SB Danse a remporté le 1er prix au concours organisé le 7 avril 2018 par l'association « SDME » et a su marqué le public par son énergie, sa cohésion de groupe et sa créativité !

BULLETIN D'INSCRIPTION

Veillez cocher le ou les cours que vous prenez :

cours de 15h30 à 17h00 : niveau Débutant/Intermédiaire (à partir de 12 ans)

cours de 17h30 à 19h00 : niveau Confirmé (à partir de 16 ans)

TARIFS POUR 1 COURS :
15 € pour les adhérents
18 € pour les non adhérents
REDUCTION DE 5€ SI VOUS PRENEZ 2 COURS !!!

Règlement **par chèque** à l'ordre de Sula Bula **en espèce** pendant les cours de Karen.
A retourner après l'avoir complété avec le règlement **avant le lundi 15 octobre 2018** à l'adresse suivante:

Lénaïc THEAULT
19 Le Puyrajoux
85190 VENANSAULT

Pour tous renseignements : 06.22.51.02.95 ou 06.26.99.68.16 ou sur le site www.sulabula.com

NOM :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél* :
Email* :
Age :

***Merci de renseigner obligatoirement votre numéro de téléphone ou votre adresse mail afin que nous puissions vous prévenir en cas d'annulation.**

Nombre de places limité à 30

Je soussignéverse à ce jour la somme de € et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage.

Lesignature (des parents si enfant mineur) :

REGLEMENT INTERIEUR

Le stage est ouvert aux professionnels et aux amateurs.
La responsabilité de Sula Bula ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, causé ou subi par toute personne, y compris les stagiaires et les accompagnateurs au cours du stage et des déplacements occasionnés.
Prévoir une assurance personnelle de responsabilité civile pour les personnes non adhérentes à l'association Sula Bula.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effet personnel.
En cas de désistement, tout stage commencé reste intégralement dû.

ASSOCIATION SULA BULA
assosulabula@gmail.com
www.sulabula.com

